

Envoi par courrier et par télécopieur : 649-6030

Québec, le 1<sup>er</sup> juin 2005

M. Claude Saint-Charles  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église, C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5

Objet :           Projet d'aménagement d'un parc éolien à Murdochville

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 24 et 25 mai derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante.

- Le secteur du parc éolien projeté à Murdochville étant un habitat confirmé pour la grive de Bicknell, désignée espèce en péril, est-ce que les mesures d'atténuation prévues par le promoteur sont adéquates et suffisantes? (Rapport complémentaire de l'étude d'impact sur l'environnement, janvier 2005, p. 14)

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 21 juin.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6  
**Téléphone : (418) 643-7447**  
(sans frais) : 1 800 463-4732  
Télécopieur : (418) 643-9474  
communication@bape.gouv.qc.ca  
www.bape.gouv.qc.ca